



Conseil économique et social

Distr. limitée
28 avril 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Septième session

19-30 avril 1999

Point 11 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Largaton **Ouattara** (Côte d'Ivoire)

Chapitre ____

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable a tenu sa septième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 1er mai 1998, le 27 juillet 1998 et du 19 au 30 avril 1999. Elle a tenu ____ séances (1re à ____ séances).
2. À la 3e séance, le 19 avril 1999, le Président, M. Simon Upton (Nouvelle Zélande), a fait une déclaration liminaire.
3. À la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation a fait une déclaration liminaire.

B. Participants

4. Ont participé à la session les représentants de ____ États membres de la Commission du développement durable, des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de la Communauté européenne, des représentants d'organismes des Nations Unies et de secrétariats d'organes de suivi des traités, ainsi que des observateurs

d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et d'autres organismes. La liste des participants figure dans l'annexe ____ au présent rapport.

5. À sa 3e séance, le 19 avril 1999, la Commission a décidé d'inviter le Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud, l'Organisation latino-américaine de développement de la pêche (OLDEPESCA) et la Commission permanente du Pacifique Sud à participer à la session de la Commission en tant qu'organisations intergouvernementales, avec le statut d'observateurs.

C. Élection du Bureau

6. À ses 1re et 2e séances, le 1er mai et le 27 juillet 1998, respectivement, la Commission a élu par acclamation le Bureau suivant :

Président : M. Simon Upton (Nouvelle Zélande)

Vice-Présidents : M. Tibor Faragó (Hongrie)
M. George Talbot (Guyane)
M. Largaton Ouattara (Côte d'Ivoire)
M. Navid Hanif (Pakistan)

7. À la 2e séance, le 27 juillet 1998, M. Largaton Ouattara (Côte d'Ivoire) a été élu Rapporteur.

8. À sa 3e séance, le 19 avril 1999, la Commission a élu Vice-Président M. Sandor Mozes (Hongrie) en remplacement de M. Tibor Faragó (Hongrie).

D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 3e séance, le 19 avril 1999, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.17/1999/1, et approuvé l'organisation des travaux de la session, telle que distribuée dans le même document. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Thème sectoriel : les océans et les mers.
4. Thème intersectoriel : les modes de consommation et de production, y compris des recommandations concernant les modes de consommation durables à prendre en compte dans les principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur, comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa résolution 1997/53.
5. Secteur économique/grand groupe : tourisme.
6. Examen d'ensemble du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.
7. Lancement des préparatifs de la neuvième session de la Commission pour les questions relatives au thème sectoriel : énergie.
8. Réunion de haut niveau.
9. Questions diverses.
10. Ordre du jour provisoire de la huitième session de la Commission.
11. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session.

E. Documentation

10. Les documents dont était saisie la Commission à sa septième session figurent dans l'annexe ____ au présent rapport.